



Relevé de décisions

Commission thématique « information, sensibilisation, communication »

09-09-2021

Collège des représentants des Collectivités Territoriales et des établissements publics locaux

Madame Annie Bras-Denis, Lannion-Trégor Communauté

Monsieur Jean-Yves Le Corre, Syndicat mixte Goas Koll – Traou Long

Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations concernées

Monsieur Patrice Desclaud, Association Eau et Rivières de Bretagne

Assistaient :

Madame Céline CABON, Guingamp Paimpol Agglomération

Monsieur Samuel JOUON, Lannion-Trégor Communauté

Madame Gwenaëlle BRIANT, Lannion-Trégor Communauté

Johan CHEVEAU, Lannion-Trégor Communauté

Madame Lucie Chauvin coordination SAGE Baie de Lannion, Lannion-Trégor Communauté

Ordre du jour :

- Présentation du bilan des actions de sensibilisation menées depuis l'approbation du SAGE
- Echanges sur les suites à donner

Après avoir présenté les différentes actions de sensibilisation réalisées depuis l'approbation du SAGE et du plan de communication de la CLE validé en 2019, conformément au document joint en annexe, il est convenu :

- D'être proactif pour poursuivre la mutualisation des campagnes de sensibilisation avec les SAGE ATG et Léon-Trégor, les programmes BV et les EPCI voisins.
- de travailler sur l'amélioration de la lisibilité des campagnes de sensibilisation et des informations consultables sur le site internet du SAGE www.sage-baie-lannion.fr
 - o Nouveaux outils numériques (twitter, facebook, newsletter existante) ;
 - o Proposition d'articles dans les bulletins communaux et intercommunaux ;
 - o Proposition d'articles dans revue spécialisée, partenaire institutionnelle, ...

- De diffuser largement et sur le long terme des outils existants :
 - Création d'une liste des partenaires possibles pour une large diffusion de la campagne sur les économies d'eau (*hébergeurs, Gîtes de France, communes, établissements scolaires, résidences étudiantes, office de tourisme communautaire de GPA, ...*)
 - Intégration dans les abris-bus des affiches sur les économies d'eau et de l'affiche « Nom d'un chien, nom d'un cheval, nom d'un chenapan ».
 - Mise à disposition des pochoirs pour la réalisation des tags éphémères « Ici commence la mer » « Ici commence la rivière » à Sandrine Verdet (Guingamp Paimpol Agglomération).
 - Mise en avant de la vidéo sur les beaux gestes de la campagne Eau la la !!! C'est beau la mer sur les sites internet. La restitution de la campagne 2021 sera l'occasion de rediffuser une information dans la presse.
- d'organiser des événements autour de l'intérêt de la protection des zones humides et autour des effets du changement climatique sur le trait de côte.

En complément du Guide du SAGE et dans l'objectif de rappeler l'ensemble des pratiques favorables à une gestion durable de la ressource en eau et à la préservation de la biodiversité, la cellule d'animation du SAGE a travaillé sur un document nommé « charte DéfiEau ».

En parallèle, il est proposé d'organiser un cycle de formations et des visites sur le terrain (retours d'expérience) à destination des communes.

Les thématiques proposées sont :

- Entretien des cales de mise à l'eau
- Gestion des eaux de ruissellement (entretien des fossés de bord de route, aménagements facilitant l'infiltration des eaux pluviales, gestion du bocage, ...)
- Economie d'eau (équipements des bâtiments publics, fleurissement économe, paillage, ...)

Le CNFPT pourra être mobilisé pour l'organisation des formations.

Concernant l'éducation à l'environnement et la sensibilisation des scolaires, il existe déjà plusieurs actions réalisées dans ce cadre :

- Programme d'éducation à l'environnement à destination des communes de l'intercommunalité et des scolaires de Guingamp Paimpol Agglomération.

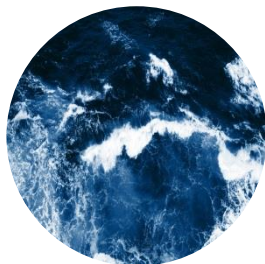
Plus d'info sur <https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/au-quotidien/preserver-recycler/sensibilisation-et-education-a-l'environnement/education-environnement-scolaires/>

- Évènement « un pas pour ma planète » organisé du 18 septembre au 8 octobre 2021 par GPA et au cours duquel il est proposé des formations multithématiques (habitat et jardinage, milieux et biodiversité, déchets, alimentation et agriculture, etc.).

Plus d'info sur <https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/actualite/un-pas-pour-ma-planete-2020-2/>

- Projet de Territoire pour l'Eau du Léguer et du label « Rivière sauvage », une quarantaine d'animateurs a été formée pour intervenir dans les centres de loisir sur les thématiques « cours d'eau et économie d'eau » et « jardiner au naturel ».

Un bilan des actions déjà menées sera réalisé dans le tableau de bord du SAGE. Si des actions complémentaires sont à proposer, il conviendra de s'appuyer sur les EPCI, les porteurs de programme BV et les associations qui réalisent déjà ce genre de prestation comme le Centre d'Initiation Régional à la Rivière (CRIR).



Commission thématique

« *information, sensibilisation, communication* »

Jeudi 9 septembre 2021
15h30



1) Bilan des actions de sensibilisation menées depuis l'approbation du SAGE en lien avec :

- Orientation n°1 « Veiller à l'atteinte et au maintien de la bonne qualité des eaux »
- Orientations n°9 « Identifier les sources de pollution microbiologique et y remédier » et n°12 « Sensibiliser les usagers proximité des zones de pêches d'autres usages littoraux »
- Orientations n°7 « Maitriser les rejets en mer » et n°12 « Sensibiliser les usagers proximité des zones de pêches d'autres usages littoraux »
- Orientation n°13 « Rechercher un équilibre entre la ressource et les besoins en eau dans un contexte de changement climatique »
- Orientation n°14 « Maîtriser les besoins en eau »
- Orientation n°23 « Assurer une gestion intégrée des eaux pluviales »
- Orientation n°27 « Communiquer et sensibiliser »

2) Echanges sur les suites à donner

Bilan des dépenses prévues et réalisées - création et la diffusion des outils de sensibilisation

année	BP (€ TTC)	Dépenses réalisées (€ TTC)	% réalisation	Temps dédié	Outils
2019	20 000,00	17 300,51	86,5%	0,08 ETP (17j)	• Campagne de sensibilisation eau la la 2019 (création livrets, affiches, site internet) • Charte graphique SAGE • Rédaction divers articles (bulletins EPCI, CD22, AELB, Diagonale, JAPE) • Refonte site internet SAGE • Création et diffusion Guide du SAGE • Création illustrations réutilisables dans divers supports • Campagne aux économies d'eau (affiches) • Divers articles (bulletins EPCI, CD22, AELB, Diagonale, JAPE) • Campagne de sensibilisation eau la la 2021 (vidéo motion design)
2020	15 000,00	11 439,94	76,3%	0,12 ETP (25j)	• Création dépliants et panneau (étude restauration qualité bactério) • Création pochoirs / bombe à la craie (sensibilisation au risque pollution eaux)
2021	7 000,00	-		Prévisionnel 0,18 ETP	• Elaboration charte DéfiEau • Diffusion support de sensibilisation (affiches, panneau, flyer..)

Aides financières 2021

Accompagnement financier – création / impression / diffusion

AELB 50% => *plafond 20 000€ TTC*

CRB 30%

Accompagnement financier – moyens humains

AELB 70%

CRB 10%

Le temps dédié pour les actions de communication n'est pas toujours facile à dégager en fonction des autres missions et des sollicitations.

2020: épidémie COVID bénéfique à la mise en œuvre du volet communication



Actions de sensibilisation en lien avec l'orientation n°1 « Veiller à l'atteinte et au maintien de la bonne qualité des eaux »

Bilan des suivis qualité des eaux (nitrates, phosphore et bactérie)

Public cible : membres CLE / acteurs de l'eau (site internet SAGE)

Proposition :

- Diffusion aux communes des résultats de suivi de la qualité des eaux
- Mise en ligne d'une carte interactive (consultation des résultats de suivi de la qualité des eaux)



Tags éphémères – bombes à la craie

« ici commence la mer » / « ici commence la rivière » + (versions en breton)

Public cible : grand public – mise à disposition des pochoirs aux communes



Réalisé sur :

Tonquédec
Plouaret
Ploumilliau
Plestin
Trégastel
Belle-Isle-en-Terre



Actions de sensibilisation en lien avec les orientations n°9 « Identifier les sources de pollution microbiologique et y remédier » et n°12

2017-2021 **Diagnostics des sources de pollutions microbiologiques** sur les bassins versants du Kerdu et du Yaudet, Pors Mabo, Bringuiller et Landrellec

2018-2019 **Articles** dans bulletins communaux et intercommunaux

Public cible : *grand public*

2020 **Guide du SAGE Baie de Lannion** => schéma identifiant les diverses sources de pollutions microbiologiques

2020-2021

Dépliants 3 volets – sensibilisation à la mise en conformité des dispositifs d'assainissement et aux différentes sources de pollutions bactériologiques

4 déclinaisons : BV Yaudet / BV Kerdu / BV Pors Mabo et ensemble du littoral concerné par le SAGE

Public cible : *particuliers*

***Suite à donner** : Dépliants distribués par les contrôleurs SPANC et SPAC, réflexion en cours sur une diffusion avec les courriers de relance de LTC pour la mise en conformité de leur système d'assainissement*

Panneau dans les communes littorales– sensibilisation au risque de pollution microbiologique des déjections canines, équine et humaines

⇒ **Public cible** : *grand public, usagers du littoral*

2021

Présentation des supports de sensibilisation aux communes littorales (*communes concernées par l'étude et réunion LTC*)

Article sur le site internet SAGE BL

Campagne de sensibilisation étendue au périmètre du SAGE ATG

Articles dans la presse locale



Ploumilliau Plouilio

VIVRE A PLOUMILLIAU - BEVAÑ E PLOULIO

n°48

4

ENVIRONNEMENT

La qualité de l'eau des plages de Ploumilliau (Pont roux) et de Saint-Michel (Le Bourg) sont menacées : préservons-la !

Une mobilisation déjà à l'œuvre autour de la préservation de la qualité de l'eau...
En raison de la sensibilité du milieu, les communes de Ploulec'h, de Saint-Michel-en-Grève et de Ploumilliau, Lannion-Trégor Communauté et les habitants se mobilisent pour préserver la qualité de l'eau :

- réhabilitation des réseaux, des postes et de la station d'épuration
- mise en conformité des installations d'assainissement individuelles et des branchements au réseau collectif
- mise en conformité des exploitations agricoles
- accompagnement technique et financier pour la restauration du bocage et des zones humides en milieu agricole
- ...qui reste néanmoins fragile

Malgré ces efforts, les plages de Pont roux et de Saint-Michel-en-Grève connaissent toujours des problèmes de pollution bactériologique récurrents.



C'est pourquoi une étude visant à préciser les causes de ces pollutions bactériologiques a été lancée début 2017 dans le cadre de l'élaboration du schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) Baie de Lannion, en partenariat avec les communes de Ploulec'h, Saint-Michel-en-Grève et Ploumilliau et Lannion-Trégor Communauté.

Pour plus de renseignements
Assainissement (SPAN)
SAGE Baie de Lannion
Qualité des eaux de
Qualité des eaux d'
responsable.fr



orientation
des eaux litt

de pollution et

Bulletin Municipal – Février 2018

Vivre à St Michel en grève

Qualité de l'eau.

Pour préserver la qualité de l'eau de la baignade de Saint-Michel-en-Grève et du gisement de moules de Beg-Ar-Vorn :
adoption des bons gestes au quotidien !

JE ME RAPPELLE QUE LE RESEAU D'EAUX PLUVIALES EST EXCLUSIVEMENT RESERVE AUX EAUX PLUVIALES... ET RIEN D'AUTRE !

C'est n'est pas une bouche d'égout, mais une grille d'eaux pluviales !

Sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté, les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées sont séparés : tout ce qui est versé dans le réseau d'eaux pluviales aboutit directement dans le milieu naturel (cours d'eau, plage) sans épuration préalable.

A éviter

- Que je sois un particulier ou un professionnel, dans les grilles d'eaux pluviales et les fosses, je ne déverse :
- Aucune déjection animale
- Aucune eau de lavage
- Aucun produit tel que : peinture, diluant, peinture, graine, anti-mousse pour toiture, même un fond de bidon !

JE M'ASSURE DU BON FONCTIONNEMENT DE MON SYSTEME D'ASSAINISSEMENT D'EAUX USEES DE

A éviter

- Le réseau d'assainissement des eaux usées de mon habitation ne doit pas être branché sur le réseau d'eaux pluviales
- Si mon habitation dispose d'une fosse toutes eaux (ou vidange) je ne la vidange pas dans le milieu naturel

Etre vigilant à

- Pour les produits polluants : je ne refuse pas de les utiliser. Les produits sont récupérés pour être traités dans les filières adaptées.
- Les installations régulièrement entretenues et les feuilles d'oiseaux et les déchets qui s'accumulent dans les gouttières et les entrées de descente sont entravés par les feuilles dans le milieu naturel.

Etre vigilant à

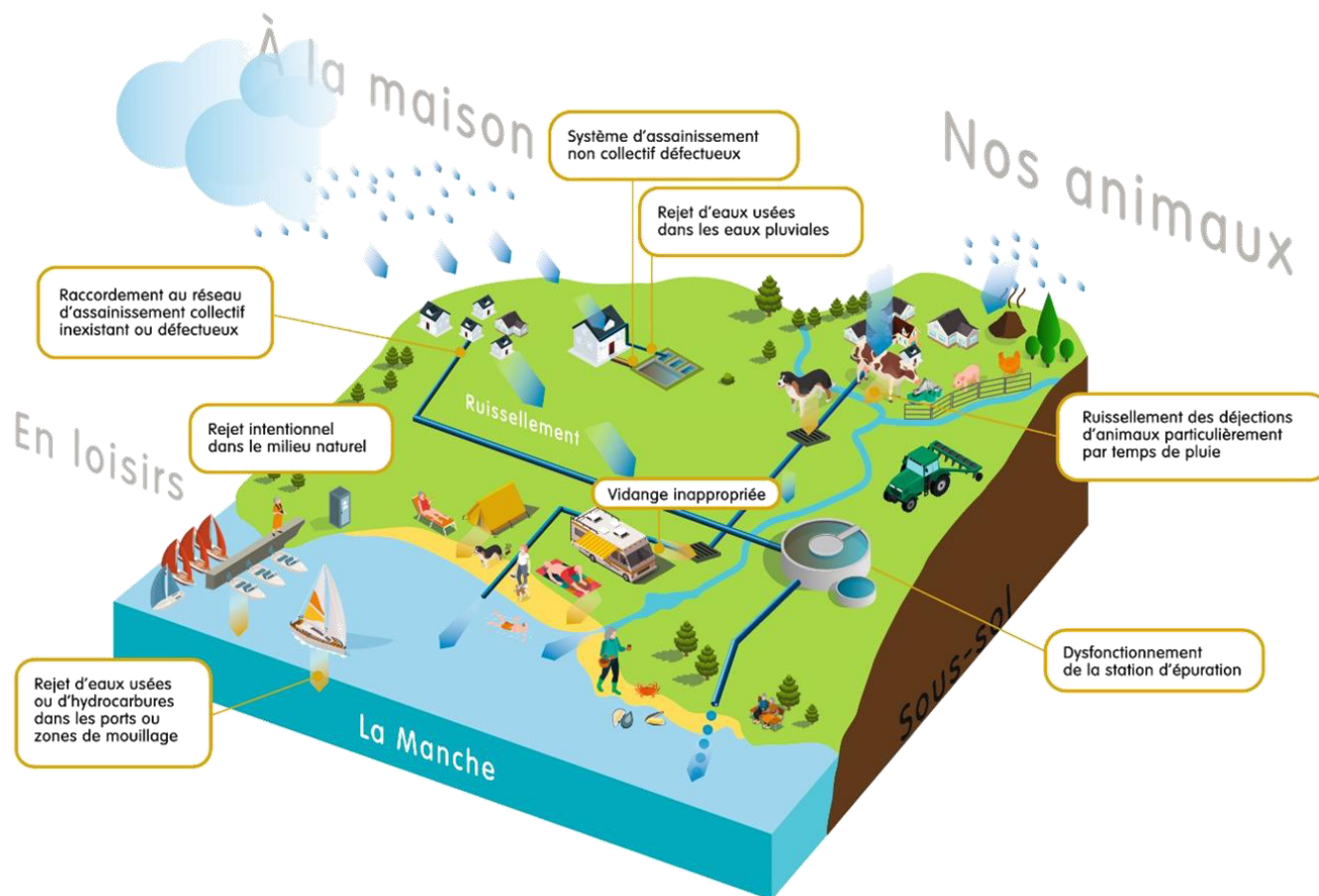
- J'accepte la demande de contrôle de mon dispositif d'assainissement pour vérifier son état, y compris lors de la vente d'un bien immobilier
- Je fais intervenir un entrepreneur agréé pour la maintenance des eaux (ou fosse septique) de mon logement
- Je respecte les règlements du service d'assainissement collectif de Lannion-Trégor Communauté



L'assainissement est un service public. Le projet de schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) Baie de Lannion est en cours d'élaboration.

Actions de sensibilisation en lien avec les orientations n°9 « Identifier les sources de pollution microbiologique et y remédier » et n°12

Au quotidien, repérer les sources de pollution et y remédier



Actions de sensibilisation en lien avec les orientations n°9 « Identifier les sources de pollution microbiologique et y remédier » et n°12



Actions de sensibilisation en lien avec les orientations n°9 « Identifier les sources de pollution microbiologique et y remédier » et n°12

≡ PAYS DE LANNION



Plages du Trégor OÙ PEUT-ON SE Baigner AVEC SON CHIEN ?

Pas moins de 20 plages du territoire communautaire tolèrent la présence des toutous, tenus en laisse. Retrouvez notre carte interactive sur letelegramme.fr

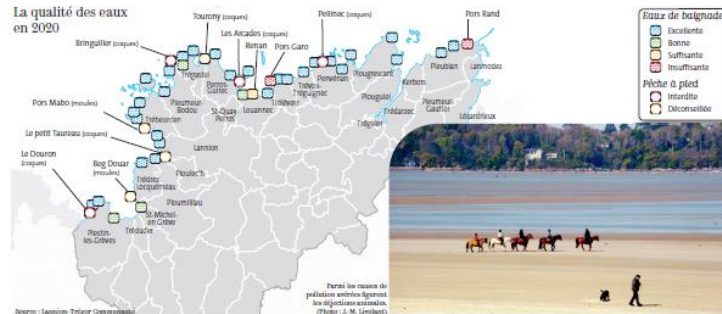
Guirec Soudée
ILA LA LARGUÉE LES AMARRES
SANS MONIQUE

Lire en page Bretagne

Le Télégramme

Jeudi 17 juin 2021 / www.letelegramme.fr / Tel. 09.69.36.05.29

La qualité des eaux en 2020



Source : Association Trégor Communautaire

Pourquoi l'agglomération de Lannion fait la chasse aux crottes sur le littoral ?

Sur l'agglomération de Lannion, des plages et sites de pêche n'offrent pas une qualité sanitaire suffisante. Les déjections animales font partie des causes relevées. Une campagne est en cours pour sensibiliser propriétaires de chiens et chevaux.

Jennifer Pinaud

1 Qui surveille les plages et les sites de pêche ?

Depuis 2020, Laura Alba veille sur les eaux littorales, au sein du Sage baie de Lannion (7) piloté par Lannion-Trégor communautaire. « Leur qualité bactériologique est suivie par l'ARS et l'Ifremer. Les eaux de baignade sont suivies du 15 juin au 15 septembre avec des prélèvements, une à deux fois par semaine. Toutes les plages ne sont pas contrôlées, lorsqu'elles le sont, un panneau l'indique à l'entrée, avec les derniers résultats », explique la chargée de mission qui couvre pour l'Ifremer. « La qualité des coquillages (coques, moules, palourdes) elle, est surveillée toute l'année. Des prélèvements mensuels sont réalisés.

Les enterococcus et la bactérie E. coli sont les pathogènes recherchés. »

2 Les plages les moins

« En fonction de leur qualité sanitaire : excellente, bonne, insuffisante ou suffisante. » A l'horizon 2023, l'Ifremer fixe pour objectif d'atteindre, à minima, la bonne qualité de l'ensemble des eaux de baignade », expose Lucie Chauvin, coordinatrice du Sage. Au 15 juin, trois sites posent problème, avec un classement en qualité insuffisante : la baie de la Vierge, à Ploulech, Pors-Gars, à Trébeven et Pors-Rand à Plézan. Les trois plages de Trébeven-Locquemeau (An Aod Vraz, Nottigou et Kiri) sont temporairement interdites à la baignade, « en

raison d'un déversement accidentel en milieu naturel ». D'autres sites, classés en qualité suffisante, sont à surveiller.

3 Et les sites de pêche ?

Plusieurs sites de pêche récréative sont interdits : la Douane à Pleslin-les-Grèves, Bringuiller à Tréguier, les Arcades à Guirec, Pleslin à Pleslin-les-Grèves, Bringuiller à Tréguier, les Arcades à Pleslin, Le Petit Taurneau à Trébeven-Locquemeau, Tournay à Trébeven. D'autres sont déconseillées : Beg-Douar à Pleslin, Le Petit Taurneau à Trébeven-Locquemeau, Tournay à Trébeven. Les zones de conchylicultures de Ploulech, Pleubian et Lannion ont été classées en catégorie B. « Il y a une conséquence : les professionnels doivent faire passer leurs coquillages dans des bassins de décantation avant la vente. Cela a un coût pour le conchyliculteur et un impact pour le consommateur qui dispose de produits moins « toniques », regrette Annie Bras-Denis, vice-présidente chargée de l'environnement à l'Ifremer. D'ici 2027, le Sage vise la classe A pour l'ensemble des sites. Hormis celui du banc du Cuet, à Ploulech, pour lequel le calendrier est repoussé à 2027.

4 D'où viennent ces matières fécales ?

« Les bactéries dont on parle ont une durée de vie estimée à 48 heures. Les sources de pollution sont donc assez locales », explique Laura Alba. Si les problèmes liés à l'assainissement et l'agriculture sont souvent pointés du doigt, les déjections animales sont une autre cause de pollution. Et peut-être pas des moindres. Car une crotte de chien pollue les eaux, à raison de

« 80 % des gens croient que si les plages sont interdites aux chiens, c'est pour éviter qu'ils génèrent les problèmes. Mais le vrai

millions de bactéries, « 80 % des gens croient que si les plages sont interdites aux chiens, c'est pour éviter qu'ils génèrent les problèmes. Mais le vrai

problème, ce sont leurs crottes ! » Les chevaux sont aussi dans le viseur. « De nombreux cavaliers ont l'habitude de se promener sur l'estran, pas seulement à Saint-Michel-en-Grohaix. Il faut qu'ils comprennent que leurs excréments sont sources de problème », alerte Annie Bras-Denis qui évoque la solution des sacs à crottes.

5 Comment agir ?

Le Sage baie de Lannion n'a pas de pouvoir de police. L'idée n'est donc pas de sanctionner mais de sensibiliser. « Nous allons diffuser une affiche un peu hard pour faire comprendre le rôle des chiens », explique Annie Bras-Denis. Début juin, l'Ifremer devait recevoir les associations de cavaliers, « éduquer » par l'alter éducation. Une autre campagne, vise les plaisanciers et les camping-caristes. « Il y a encore des gens qui vont aux toilettes sur les plages ou qui viduent leurs eaux sales ou grises n'importe où. Or, la mer et l'estran sont des espaces partagés qu'il faut apprendre à protéger ! »

* Schéma d'aménagement et de gestion des eaux.

Actions de sensibilisation en lien avec les orientations n°9 « Identifier les sources de pollution microbiologique et y remédier » et n°12

2021

Article sur l'étude de la reconquête de la qualité microbiologique des eaux littorales dans la Lettre Inf'Eaux du CD22 (mars 2021)

https://cotesdarmor.fr/sites/default/files/2021-03/InfEaux_n275_Mars21_BatWeb.pdf

Public cible : acteurs de l'eau

Focus territorial

Ce mois-ci, zoom sur le SAGE Baie de Lannion et ses actions de reconquête de la qualité microbiologique des eaux littorales.



SAGE Baie de Lannion : Vers la reconquête de la qualité microbiologique des eaux littorales

Le SAGE Baie de Lannion, approuvé en juin 2018, a fixé un objectif ambitieux d'amélioration des eaux littorales en tenant compte des usages qui y sont liés. En effet, la Commission Locale de l'Eau souhaite, d'ici 2023, atteindre une « bonne qualité » de l'ensemble des eaux baignables, le classement en A de toutes les zones conchylicoles et de pêche à pied professionnelle et obtenir la recommandation « tolérée » pour les zones de pêche à pied de loisir. Pour y répondre, des actions concrètes ont été mises en œuvre par différents acteurs (communes, Lannion-Trégor Communauté, particuliers, agriculteurs).

Des diagnostics complets et partagés

Le choix a été fait de travailler à l'échelle des bassins versants sur lesquels des pics de pollutions bactériologiques ont été observés et d'associer l'ensemble des acteurs concernés aux différentes étapes. Ces petits bassins versants ont ainsi fait l'objet d'une importante phase de diagnostic combinant notamment analyses d'eau en de multiples points et identification fine, par prospection terrain, de toutes les sources potentielles de pollutions bactériologiques.

Plusieurs sites sont concernés par cette étude : les sites de baignade et de pêche à pied récréative et professionnelle de la Baie de la Vierge à Ploulech / Ploumilliau, la zone conchylicole de Landrelec à Pleumeur Bodou, les sites de baignades et de pêche à pied récréative de Pors Mabo à Trébeurden, du Bourg de Saint-Michel-en-Grève, ainsi que de Tourony et Bringuilier à Trégastel.



Des solutions souvent simples...

Réalisés entre 2017 et 2020, ces diagnostics ont permis de mettre en évidence des dysfonctionnements mais aussi les pistes d'amélioration pour les partager avec la population concernée. Les solutions identifiées sont diverses et doivent être combinées :

- a) améliorer le fonctionnement des systèmes d'assainissement avec la mise en conformité des branchements « eaux usées/eaux pluviales », et des dispositifs d'assainissement individuel,
- b) limiter les risques de contamination des eaux par les déjections d'animaux domestiques : infiltration des eaux de nettoyage des chenils, rappel de la réglementation concernant la fréquentation des plages ou encore pose de clôtures pour éviter la divagation des animaux dans les cours d'eau,
- c) aménager les exploitations agricoles de façon à limiter l'écoulement des eaux de ruissellement vers les cours d'eau (récupération des eaux de toitures, mise en place de talus, fossés aveugles, etc.).

Des outils de sensibilisation sont également prévus afin d'inciter les usagers du littoral à préserver la qualité sanitaire des eaux.

L'ensemble de ces mesures est aujourd'hui en cours de mise en œuvre et la participation de tous contribue déjà à améliorer la qualité des eaux d'un littoral magnifique. Ce travail de fond doit aussi contribuer à pérenniser de nombreuses activités économiques et récréatives. Résultats de ce challenge d'ici quelques années !

Plus d'info :
SAGE Baie de Lannion, www.sage-baie-lannion.fr





DÉPARTEMENT
DES CÔTES D'ARMOR
Direction du Patrimoine
9 place du Général de Gaulle
CS 42371
22023 SAINT-BRIEUC CEDEX 1
Tél. 02 96 62 27 10 / 02 96 62 27 52

Ce document est téléchargeable
sur cotesdarmor.fr rubrique Environnement > L'eau

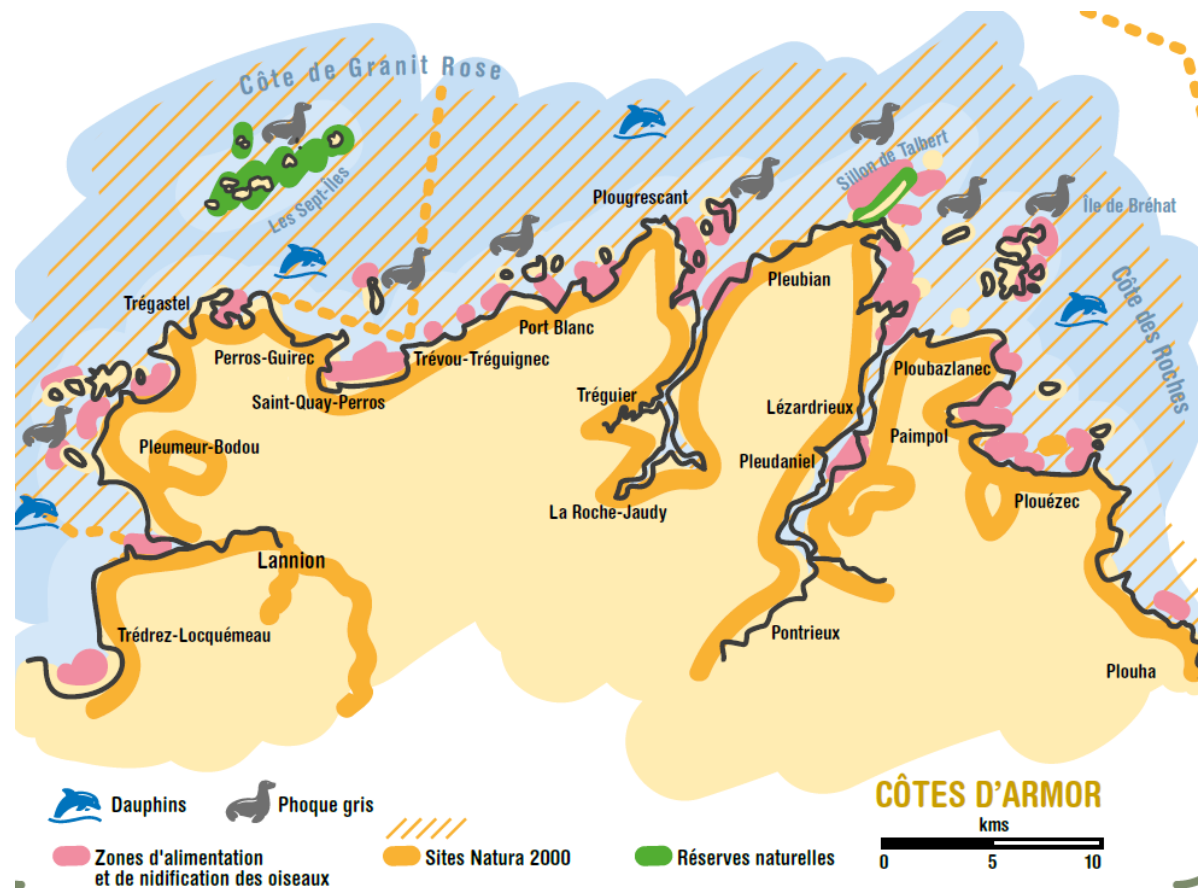
Action de sensibilisation en lien avec les orientations n°7 et 12



Projet réalisé en partenariat
entre Guingamp Paimpol
Agglomération (site Natura 2000
Trégor Goëlo et structure porteuse du
SAGE « Argoat Trégor Goëlo ») et
Lannion-Trégor Communauté (site
Natura 2000 « Côte de granit rose –
Sept-Iles », « Léguer » et structure
porteuse du SAGE Baie de Lannion)

Projet soutenu par l'Office Français
de la Biodiversité

Public cible : plaisanciers, pêcheurs à pied, kayakiste,
professionnels des zones portuaires, élus



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



Lannion-Trégor
COMMUNAUTÉ
Lannion-Trégor Kumuniezh

Guingamp
Paimpol
AGGLOMÉRATION

Action de sensibilisation en lien avec les orientations n°7 et 12

2018-2019 Des outils créés pour sensibiliser sur différentes thématiques :

- Plaquettes et livrets « Eau La La »
- Questionnaire d'évaluation
- 2 beachflag aux couleurs de la campagne
- Autocollants
- Tenue pour les médiateurs
- Posters résumé du contenu des livrets
- Site web www.protegeonslamer.bzh



APPROCHE DES OISEAUX ET MAMMIFÈRES MARINS
[L'ART DE SE FAIRE DISCRET]

CARÉNAGE
[ATTENTION PAS DE CARNAGE !]

EAUX NOIRES OU GRISES...
[D'ÉGOUTS ET DES COULEURS]

GESTION DES DÉCHETS
[TRIER, C'EST PAS LA MER À BOIRE !]

MOUILLAGES ET HERBIERS DE ZOSTÈRES
[ANCREZ SANS FRAPPER]

PÊCHE
[COMME UN POISSON DANS L'EAU]



Action de sensibilisation en lien avec les orientations n°7 et 12

2020 Obtention du prix Natura 2000 européen catégorie communication pour la campagne de sensibilisation « Eau la la ! c'est beau la mer »
le 14 octobre 2020



2021 Création d'une vidéo avec le prix

[Article dans le JAPE n°54](#)

[Article dans le T de LTC n°16 juillet/aout 2019](#)

[Article dans le T de LTC n°20](#)

[Articles dans Mon agglo Guingamp Paimpol n°2 \(2019\) et n°5 \(2021\)](#)



Action de sensibilisation en lien avec les orientations n°7 et 12

Une première campagne de sensibilisation sur le terrain en 2019



Principaux points ressortis suite à la campagne de 2019 :

- Travailler davantage sur la problématique de carénage et de l'offre en matière d'équipements
- Mettre en place des actions plus efficaces sur la problématique du dérangement et du mouillage dans les herbiers

...qui se poursuit en 2021

- Démarrage de la campagne au moment de l'entretien des bateaux (avril-mai)
- Sensibilisation du public local (assemblées générales, réunions des associations de plaisanciers)
- Sensibilisation à accentuer sur les cales de mise à l'eau, les bases nautiques, chez les loueurs et les centres de formation au permis bateau
- Mise en œuvre d'actions complémentaires (actualisation site web, conférences thématiques, etc.)

Avril 2021 :

Recrutements de deux médiateurs (*un sur Lannion-Trégor Communauté, un sur Guingamp Paimpol Agglomération*)

Budget prévisionnel 2021 SAGE BL : 8 925 € TTC

Opération subventionnée à hauteur de 80% par l'Office Français de la Biodiversité (OFB)

L'opération « Eau la la, c'est beau la mer » reconduite

L'engagement de Lannion-Trégor communauté et Guingamp Paimpol agglomération pour l'environnement leur ont valu un prix Natura 2000. L'action est reconduite cette année.

Depuis 2018, les trois structures gestionnaires de sites Natura 2000 ayant un Schéma d'aménagement et gestion de l'environnement (Sage), Lannion-Trégor communauté, Guingamp-Paimpol agglomération et le pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de Guingamp, se sont mobilisées pour concevoir et animer une campagne de sensibilisation « Eau la la, c'est beau la mer ! », soutenue financièrement par l'Office français de la biodiversité.

Vendredi, les élus se sont retrouvés sur le site de la réserve naturelle régionale du Sillon de Talbert, à Pleu-bian.

De Plestin-les-grèves à Plouha

Deux médiateurs ont été recrutés pour cette nouvelle saison, de mai à octobre : Delphine Blanchais, pour la partie ouest et Thomas Louis pour la partie est.



Vendredi, au Sillon de l'environnement de LTC et GPF

dente environ Les thèmes année seront ges, « car on 20 % des ba

Les plaisanciers sensibilisés à l'environnement

Mardi, les deux médiateurs d'Eau la la !!! C'est beau la mer ont fait une halte au port de Tréguier. Ils ont engagé la discussion avec les plaisanciers pour les sensibiliser à l'environnement.

Eric Rannou

● Mardi, 9 h 45, Thomas Louis et Delphine Blanchais portent la casquette blanche de la campagne « Eau la la !!! C'est beau la mer ». À deux pas de la capitainerie de Tréguier, les deux médiateurs démarrent une journée de sensibilisation des usagers de la mer. Ils ont calé leur passage sur ce site en fonction des marées, dans l'espoir de croiser ceux qui mettront leur bateau à l'eau. Depuis un bon mois, ils sillonnent le littoral pour engager la conversation. Ils ont pour mission de sensibiliser ceux qu'ils croisent dans les ports et sur les plages aux bons gestes. Cette opération a vu le jour en 2019. Après une année de pause, elle a repris cette année.

Les herbiers de zostères ?

Côté météo, le soleil pointe aux abonnés absents en ce mardi matin. Le crachin n'empêche par Martin, 32 ans, de s'arrêter pour répondre au questionnaire. Domicilié à Rennes, le trentenaire repart avec un livret constitué de plusieurs fiches. « C'est top. Je pense que mes collègues de bord seront contents de le voir », conclut Martin.

stage avec l'école de voile Les Glénans, basée à Paimpol. Martin pratique la promenade et la pêche. Les six thématiques abordées par le questionnaire : le mouillage, la pêche, les déchets, les eaux noires, le carénage-e concernent donc à plus d'un titre. Est-ce que vous connaissez les herbiers de zostères ? », interroge Thomas. « Ça ressemble à des grands brins d'herbe », répond Martin. « Les herbiers ont un rôle de nurserie de poissons. Ils permettent d'éviter l'érosion de la côte. On recommande d'éviter de mouiller dessus », précise Thomas. La discussion se poursuit sur les eaux grises et les eaux noires. Du carénage aux oiseaux marins, Martin trouve plutôt intéressante cette campagne de sensibilisation à l'environnement. Le trentenaire repart avec un livret constitué de plusieurs fiches. « C'est top. Je pense que mes collègues de bord seront contents de le voir », conclut Martin.

Plutôt réceptifs



Georges, 55 ans, en stage à l'école de voile Les Glénans, a répondu, bien volontiers, aux questions de Delphine.

nouveaux stagiaires des Glénans s'arrêtent devant Delphine, qui a pris le relais de Thomas. L'échange se déroule avec le sourire. « Les gens sont plutôt réceptifs, dans la majorité des cas », commente Thomas, qui a pourtant déjà essuyé plusieurs refus de plaisanciers pour engager la conversation.

Madeline, 69 ans, a-t-elle pensé aux fusées de détresse ? La retraitée, qui fait une à deux sorties par an, a loué un voilier avec une agence. « C'est le loueur qui s'en occupe », répond Madeline, pas vraiment concernée par le carénage. Trois pontons plus loin, les deux

ans. Son bateau lui sert pour la pêche. La discussion prend forcément une autre dimension en évoquant le carénage. Pour le retraité, c'est aussi l'occasion d'évoquer les homards qu'il ramène à terre. Thomas et Delphine vont poursuivre jusqu'à octobre ce travail de sensibilisation de Plestin-

PLOUHA

Des médiateurs sensibilisent au respect du littoral à la cale du Palus

● Thomas Louis et Delphine Blanchais, les deux médiateurs d'« Eau la la !!! C'est beau la mer » étaient à la cale du Palus ce jeudi à Plouha, pour promouvoir les bonnes pratiques à la mer. La campagne de sensibilisation des plaisanciers a commencé début mai et se poursuit jusqu'en octobre, sur tout le littoral entre Plestin-les-Grèves et Plouha. Le but est d'appeler les plaisanciers à respecter l'environnement marin exceptionnel et les sites classés Natura 2000. C'est Lannion-Trégor Communauté, en partenariat avec Guingamp-Paimpol Agglomération et le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays de Guingamp, qui a répondu à cet appel à manifestation d'intérêt de l'Office français de la biodiversité depuis 2019.

Carénage, mouillage gestion des déchets...

La campagne sensibilise le public sur certains points, comme l'approche discrète des oiseaux et des mammifères marins, un carénage uniquement en installations adaptées, la gestion des déchets...

en Écopoints ou en déchetterie, et surtout elle demande d'éviter les ancrages dans les herbiers.

Un rappel des règles en vigueur

Les animateurs médiateurs vont à la rencontre des plaisanciers lors de la mise à l'eau des bateaux, des kayaks ou des retours des pêches à pied sur l'estran, sur tous les sites portuaires de la zone concernée ou

équipés de simples cales de mise à l'eau. Ils distribuent un questionnaire pour échanger avec les plaisanciers, souvent pressés pour ne pas manquer la marée. Un rappel précis des réglementations en vigueur est fait à la demande des personnes intéressées. Un rapport sera élaboré en fin de saison afin d'analyser l'évolution des pratiques. Plus d'informations : protegeonslamer.bzh



Thomas Louis et Delphine Blanchais, médiateurs d'Eau la la !!! C'est beau la mer

encontre véliplan- usagers grèves à aux bon- tion de la ents dis- contact », confie ente du ice-prési-

Actions de sensibilisation en lien avec l'orientation n°13 « Rechercher un équilibre entre la ressource et les besoins en eau dans un contexte de changement climatique »

2020 Colloque Eau et changement climatique

jeudi 9 janvier 2020 9h-17h, Saint-Agathon

QUELS CHANGEMENTS CLIMATIQUES ATTENDUS EN BRETAGNE ?

→ Jean-Baptiste HERNANDEZ, Ingénieur d'étude et développement de Météo France

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE SUR LA GESTION QUANTITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU EN BRETAGNE

→ Pascale FERRY, Responsable de Division Eau de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) de Bretagne

LA CONSOMMATION DE L'EAU POTABLE DANS LES CÔTES D'ARMOR ET LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

→ Joël RIVALLAN, Directeur du Syndicat Départemental d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) des Côtes d'Armor

→ Clothilde D'ARGENTRÉ, Cheffe de projet de l'Association Bretonne des Entreprises Agroalimentaires (ABEA)

LES BESOINS EN EAU DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES

→ Hélène ANQUETIL, Ingénieure appui à la planification et aux acteurs - Office Français de la Biodiversité (OFB)

→ Guillaume PAJOT, Coordinateur du Centre de Ressources et d'Expertise Scientifique sur l'Eau de Bretagne (CRESEB)

→ Romain SUAUDEAU, Animateur du SAGE Ellé Isole Laïta

LES BESOINS EN EAU DE L'AGRICULTURE ET LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

→ Maëva COÏC, Chargée de missions eau et littoral du Service Régional Environnement - Chambre d'agriculture de Bretagne

QUELLES RESSOURCES POUR DEMAIN : LES ÉTUDES EN COURS

→ Pascal BILLAULT, Chef de projet gestion quantitative et Direction de l'évaluation et de la planification - Agence de l'eau Loire Bretagne

→ Mélanie BARDEAU, Directrice du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) de Bretagne

LE VOLET EAU DANS UN PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIALISÉ (PCAET)

→ Pierre-Yves CLAVIER, Directeur de l'Écologie Urbaine - Brest Métropole

L'EXEMPLE DE LA GESTION DE L'EAU SUR LES ÎLES

→ Arnaud LE GAL, Hydrogéologue et Responsable ressource en eau - Eau du Morbihan

Public cible : élus, acteurs de l'eau



avec l'aide du SAGE BL et SAGE ATG



Dans un contexte de changement climatique, l'enjeu quantitatif de la ressource en eau est de plus en plus au cœur des réflexions en Bretagne.

Pour aller plus loin :
[Consulter les présentations](#)

Actions de sensibilisation en lien avec l'orientation n°14 « Maîtriser les besoins en eau »

2020 Création de deux affiches– partenariat OTC Côte de Granit Rose/ forum du tourisme annulé en raison du COVID / distribution à minima via les offices du tourisme + réseaux sociaux

Public cible : *touristes et professionnels du tourisme*

2021 diffusion lors du forum du tourisme 1^{er} juin 2021

Proposition :

- **Diffusion aux hébergeurs (camping)**
- **Diffusion aux communes pour établissements scolaires et autres lieux publics**

INFORMATION RELAYEE

[Article dans le JAPE n°47](#)

[Article dans le JAPE n°55](#)

[Article dans le T n°13 \(LTC\) et n°21 \(LTC\)](#)

Article dans la revue d'urbanisme diagonale (2020)

[Article sur le site internet www.sage-baie-lannion.fr](http://www.sage-baie-lannion.fr)



Article dans le T de sept. 2020

La loutre a raison de manifester car si l'eau est indispensable à notre vie, elle l'est aussi aux espèces qui vivent en milieu humide et sa ressource n'est pas inépuisable. Alors cet été le SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) Baie de Lannion a alerté les hébergeurs et les touristes sur la provenance de l'eau et sur l'importance de maîtriser sa consommation. « Sur notre territoire, l'eau est prélevée essentiellement dans les cours d'eau et principalement à l'aval du Léguer », explique Lucie Chauvin, coordinatrice du SAGE Baie de Lannion. La campagne a été menée en partenariat avec l'Office de tourisme de la Côte de granit rose et le Bassin versant vallée du Léguer qui a missionné le CRIR* et son camion « la Maison des économies d'eau » pour voyager à la rencontre des touristes. Si l'été se termine, chacun doit rester vigilant pour que, cet automne, les cours d'eau soient à niveau et les animaux qui les peuplent bien portants.

*Centre régional d'initiation à la rivière d'Eau et Rivières de Bretagne

📞 02 97 80 00 00 WWW.SAGE-BAIE-LANNION.FR



En lien avec l'action menée dans le cadre du programme d'action sur le BV Léguer (PTE)

- ⇒ *Formation aux économies d'eau (personnel de l'OTC et hébergeurs) animée par le CRIR en avril / mai 2021*
- ⇒ *2020 et 2021 Animation de la Maison des économies d'eau du Centre Régional d'Initiation à la Rivière (CRIR) sur les communes de Pleumeur-Bodou, Trégastel, Trébeurden et Perros-Guirec*

L'eau, un bien précieux qu'il faut préserver

● La rivière « Léguer » constitue un bel atout touristique. Labellisée « Sites et Rivières sauvages », c'est également la seule ressource en eau potable pour les habitants et les estivants de la Côte de Granit Rose. Une ressource loin d'être inépuisable qu'il est donc nécessaire de préserver. C'est la raison pour laquelle le groupement Bassin versant Vallée du Léguer, le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) baie de Lannion avec le soutien de l'association Eau et rivières de Bretagne ont choisi d'aller à la rencontre des touristes et des habitants de la côte pour les sensibiliser à cette problématique, à travers une animation ludique avec « la maison des économies d'eau ». Les participants sont invités à découvrir comment réaliser des économies d'eau et d'argent à la maison. Une animation qui a pour objectif de contribuer à la réduction des prélèvements d'eau dans la rivière sachant que ceux-ci doublent en période estivale pour la commune de Perros-Guirec. « La maison des économies d'eau » sera à nouveau présente le 25 août à la plage de Trestrignel, de 14 h à 17 h 30, et le 27 août à Trébeurden sur l'esplanade de la maison de la mer, de 14 h à 17 h 30.



David Guégan et Samuel Jouon ont sensibilisé estivants et habitants aux économies d'eau dans la maison.

Actions en lien avec l'orientation n°23 « Assurer une gestion intégrée des eaux pluviales »

2020 : Stage Célia Coneau (3 mois)
« Accompagner les changements de pratiques en matière de gestion des eaux pluviales »

[Article dans le JAPE n°55](#)

LES INTÉRÊTS DE LA GESTION PAR INFILTRATION

La gestion des eaux pluviales par infiltration a de nombreux intérêts :

- 1 Privilégier la filtration naturelle de l'eau**
> Le sol agit comme un filtre qui capte les particules polluantes lorsque l'eau descend vers la nappe souterraine.
- 2 Assurer le rechargement de la nappe souterraine**
> La nappe assure un rôle de soutien aux cours d'eau en période d'étiage ce qui permet d'alimenter notamment les forages pour la production d'eau potable.
- 3 Contribuer à réduire l'érosion des sols**
> Le ruissellement entraîne un transport des sédiments jusqu'aux cours d'eau et donc des pertes de terre très dommageables pour les agriculteurs.
- 4 Réduire les phénomènes d'à-coups hydrauliques et les risques d'inondation**
> L'infiltration réduit le ruissellement qui représente un flux d'eau important lors des fortes pluies et participe à l'augmentation rapide du débit des cours d'eau.

La gestion par infiltration est bénéfique à l'économie et au développement du territoire, au tourisme, à l'agriculture mais aussi au maintien de la biodiversité.

Pour une action globale et efficace, il est nécessaire de s'appuyer sur l'ensemble des acteurs du territoire. Les communautés d'agglomération, de par leur prise de compétences, sont les acteurs principaux d'un aménagement durable du territoire.



LES TECHNIQUES DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

Il existe différentes solutions pour favoriser l'infiltration des eaux pluviales. Elles s'adressent aussi bien aux collectivités qu'aux particuliers et professionnels (agriculteurs, industriels, etc.). Certaines d'entre elles s'adaptent mieux au milieu urbain et participent à réintroduire la nature en ville alors que d'autres se prêtent davantage au milieu rural car elles nécessitent un foncier plus important.

Pour les communes et particuliers	Pour les communes et particuliers	Pour les communes et particuliers
LA NOUE D'INFILTRATION Fossé large peu profond infiltrant lentement les eaux pluviales, en grande partie dépolluées par les bactéries et plantes présentes. Solution peu coûteuse et simple d'entretien qui nécessite une végétation adaptée à l'humidité. Peut prendre la forme d'un bassin. © B. Chérel, 2008, Coteaux-Camp 2018	LA FOSSE AVEUGLE Pouvant être associé au talus, le fossé fonctionne comme la noue. Il recueille les eaux pluviales et favorise leur infiltration dans le sol. Le fossé aveugle est préférable au fossé car il n'est pas relié au cours d'eau et ne rejette donc pas d'eau directement dans le milieu ce qui évite les pollutions. © Ville de Montigny-sur-Seine, 2019	LE TALUS Surface pentue en forme de butte qui bloque les eaux de ruissellement. L'infiltration est d'autant plus favorisée par la présence d'un fossé en bas de pente. Il est possible d'implanter des arbustes sur le talus ce qui évite son effondrement lors de fortes pluies. Entretien moindre que le fossé. © Célia Coneau, 18 décembre 2020
LES ESPACES VEGETALISÉS La végétation en ville favorise l'infiltration des eaux pluviales et participe à réduire les phénomènes d'îlot de chaleur urbain. Elle améliore le cadre de vie mais nécessite un entretien régulier. Il est possible de végétaliser beaucoup d'espaces : parkings, places, rues, murs et toits. © La Brique, 2019	LE BOCAGE Grâce à son rôle tampon, le bocage permet de favoriser le dépôt de terre et l'épuration naturelle des eaux mais aussi de ralentir les écoulements liés au ruissellement. Il est donc important de le préserver et il est possible de le valoriser comme bois de chauffage par exemple. © Stéphane Brouzet, 2016	LE MATÉRIAU PERMEABLE Il est possible d'utiliser un matériau perméable pour recouvrir une allée, une zone de stationnement ou faire une terrasse. Cela permet de remplacer des zones imperméabilisées par des zones favorisant l'infiltration. Il en existe différents types : enrobé poreux, dalles, pavés poreux, pavés à joints larges, dalles de gazon. © SAGE, 18 décembre 2019

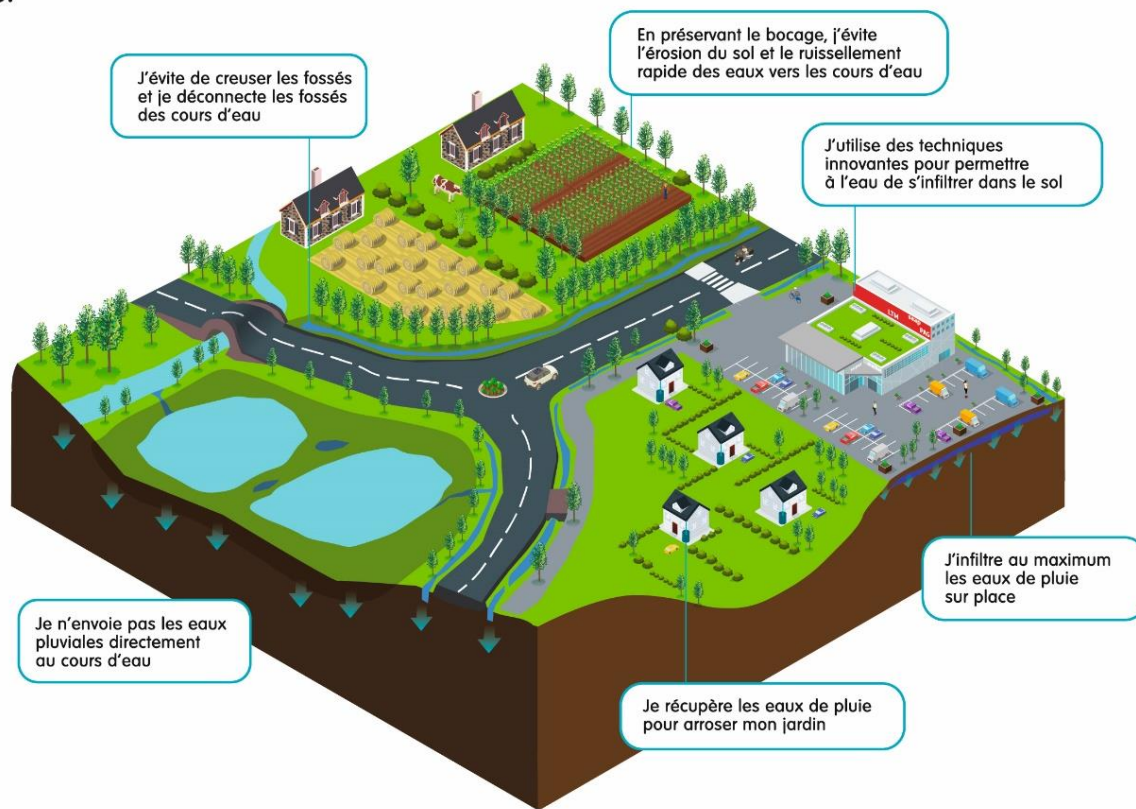
Afin de maximiser les surfaces d'infiltration, des solutions existent donc pour les particuliers et les communes, applicables en zone urbaine comme en zone rurale. Les compétences en lien avec la gestion des eaux pluviales sont de plus en plus déléguées aux EPCI ce qui permet de mettre en parallèle leurs différents domaines d'action et ainsi d'assurer la transversalité nécessaire à une gestion durable et efficace de la ressource en eau.

Actions en lien avec l'orientation n°23 « Assurer une gestion intégrée des eaux pluviales »

2020 : création illustration (Guide du SAGE) – réutilisable dans d'autres supports

Public cible : élus et agents des collectivités locales concernées par le SAGE BL

En zone rurale ou urbaine,
je gère mes eaux pluviales
en favorisant leur infiltration
dans le sol



Actions de sensibilisation en lien avec l'orientation n°27 « Communiquer et sensibiliser »

2020 Création Guide du SAGE Baie de Lannion à destination des collectivités territoriales

Public cible : élus et agents des collectivités locales concernées par le SAGE BL

2021 Diffusion du Guide aux communes et EPCI concernés par le SAGE BL + courrier envoyé aux communes en février 2021



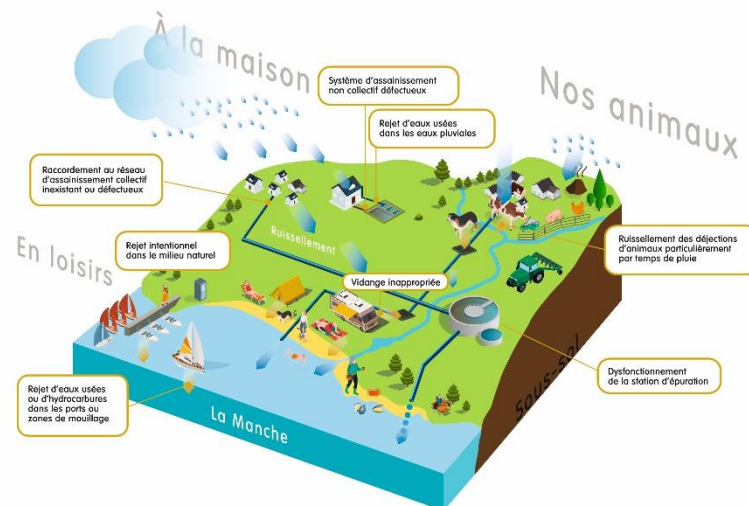
Actions de sensibilisation en lien avec l'orientation n°27 « Communiquer et sensibiliser »

2020: création de différentes illustrations (Guide du SAGE) – réutilisables sur d'autres supports

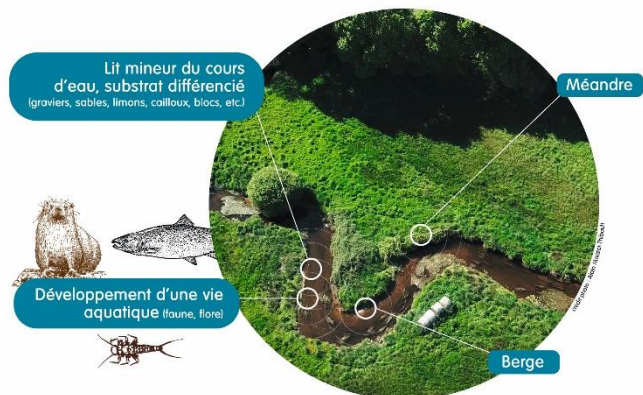
Le cycle de l'eau
sur le SAGE Baie de Lannion



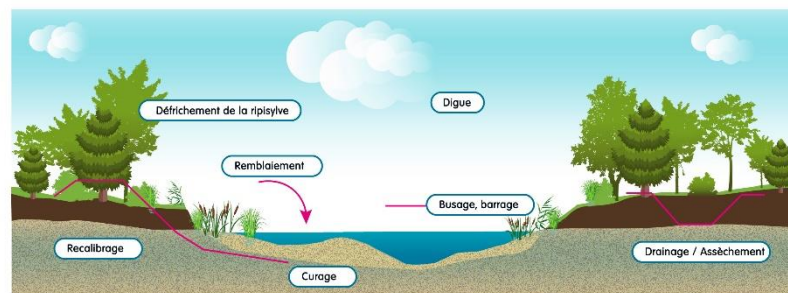
Au quotidien, repérer les sources
de pollution et y remédier



Qu'est-ce qu'un cours d'eau en bon état hydrologique ?



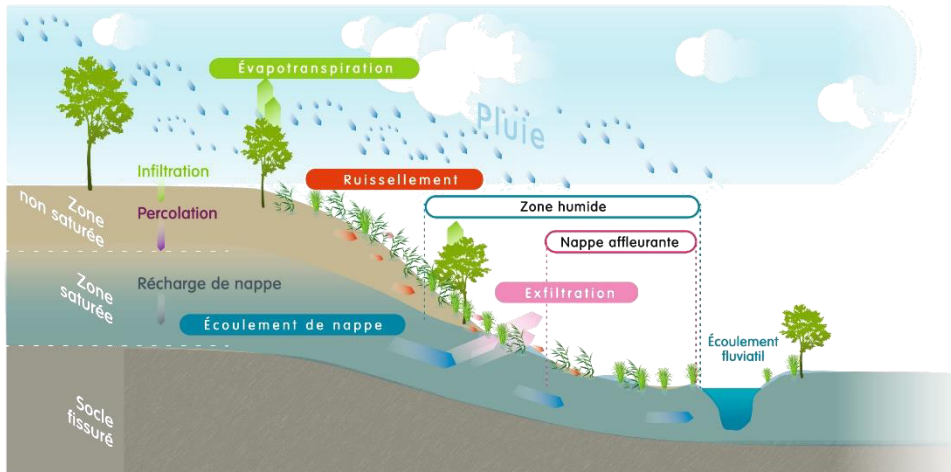
Toutes les interventions sur les cours d'eau
sont soumises à la loi sur l'eau



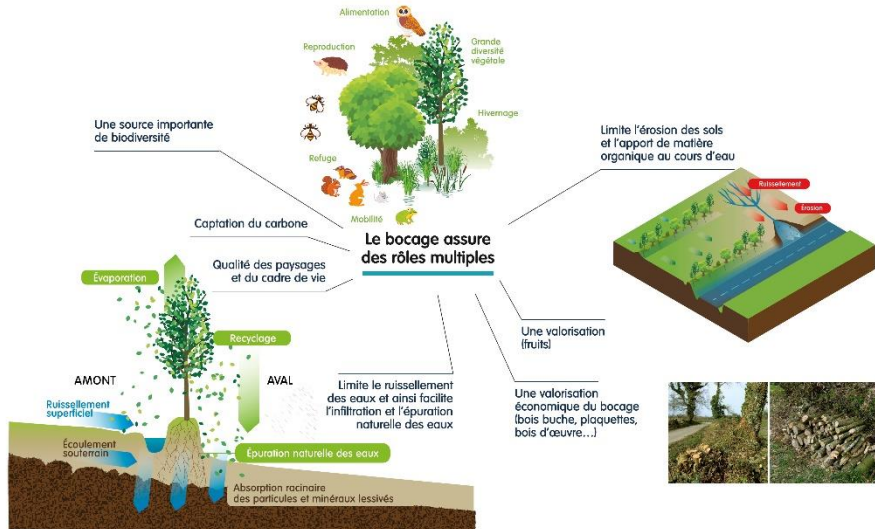
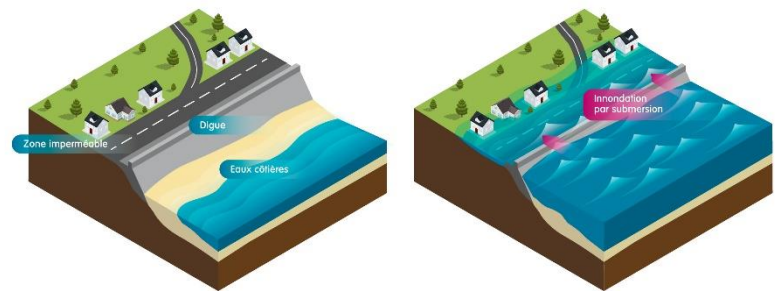
Actions de sensibilisation en lien avec l'orientation n°27 « Communiquer et sensibiliser »

2020: création de différentes illustrations (guide du SAGE) – réutilisables sur d'autres supports

Les trajets de l'eau sur et dans nos sols



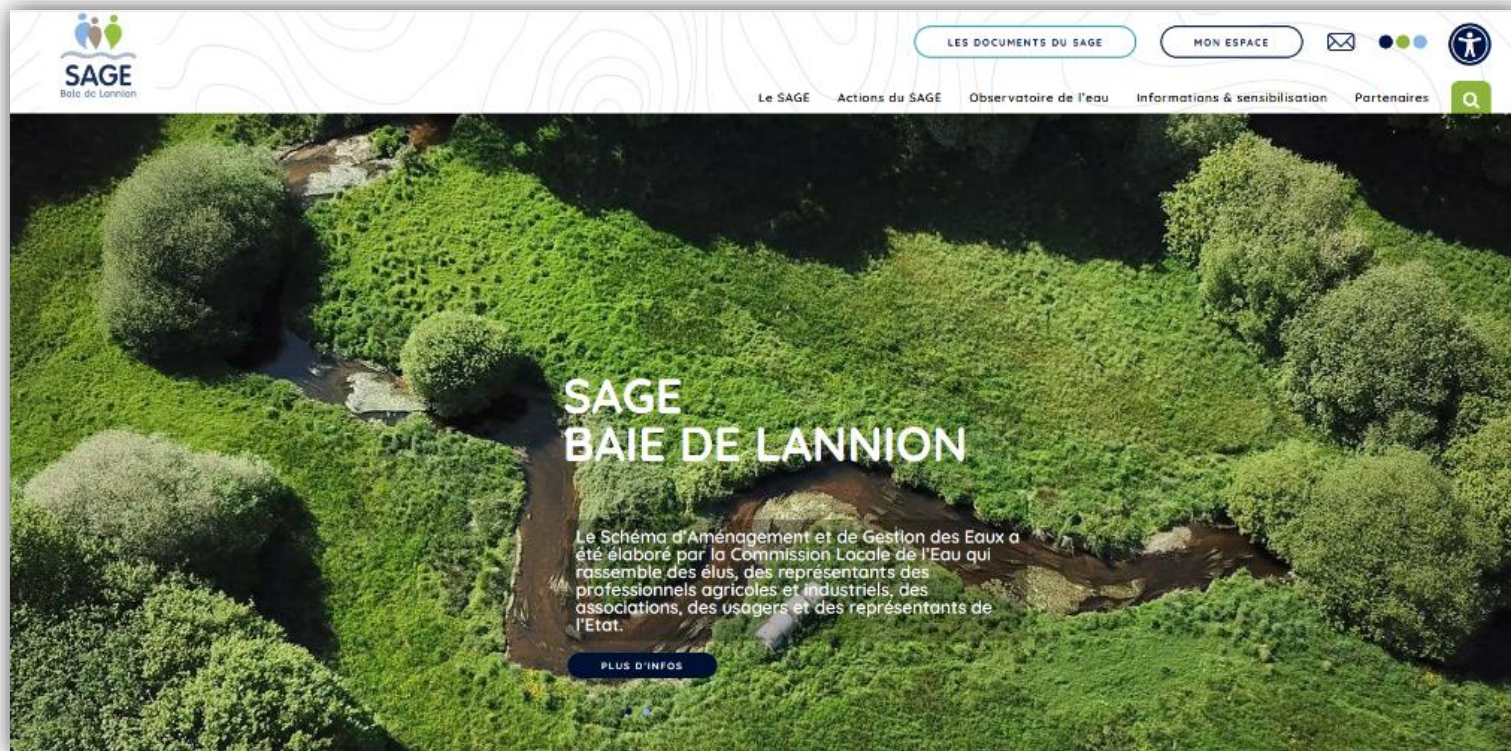
Prévenir le risque de submersion marine et d'érosion côtière



Actions de sensibilisation en lien avec l'orientation n°27 « Communiquer et sensibiliser »

2020 Refonte site internet dédié au SAGE www.sage-baie-lannion.fr

2021 Mise à jour des actualités/agenda/observatoire sur l'eau/extranet



Site internet et extranet
www.sage-baie-lannion.fr

Mise en ligne des données « zones humides et cours d'eau »



SAGE
Basse de Lannion

LES DOCUMENTS DU SAGE MON ESPACE

Le SAGE Actions du SAGE Observatoire de l'eau Informations & sensibilisation Partenaires

Milieux aquatiques

Les cours d'eau et les zones humides sont indispensables au bon fonctionnement du cycle de l'eau et au maintien de la biodiversité. Leur protection est un objectif majeur du SAGE. Il est indispensable de bien s'informer sur la présence des cours d'eau et des zones humides au moment de l'élaboration d'un projet d'aménagement.

Retrouver les liens donnant accès aux suivis et outils réalisés par diverses structures.

	Consulter l'inventaire des cours d'eau - 22 Sur le site de la Préfecture des Côtes d'Armor	 Voir le site
	Consulter l'inventaire des cours d'eau - 29 Sur le site de la Préfecture du Finistère	 Voir le site
	Consulter l'inventaire des zones humides Plateforme GEOBRETAGNE	 Voir le site

Suite à donner – propositions

« Communiquer sur les enjeux et les objectifs fixés dans le SAGE »

Quelques propositions :

⇒ **Présentation du SAGE**

⇒ **Mise en ligne du Tableau de bord 2020**

⇒ **Faire vivre le Guide du SAGE**

- présentation des actions concrètes à mener au niveau communal (DéfiEau)
- organisation formations à destination des élus et agents communaux

public cible : *élus et agents des collectivités locales concernées par le SAGE BL*

⇒ **Rédaction et proposition d'articles (bulletins EPCI, communaux/ presse) et sur le site internet**

⇒ **Carte interactive qualité des eaux des cours d'eau**

public cible : *initié, acteurs de l'eau, grand public (comment amener cette cible sur le site ? – qualité des eaux près de chez vous*

⇒ **Sensibilisation des scolaires (animations/rencontres)**

mutualisation avec les prog. BV et actions menées par les collectivités

public cible : *jeune public*

⇒ **Organisation d'évènements (thématiques: submersion marine et changement climatique / rôles des zones humides, etc.)**





Suite à donner – propositions

« Actions de sensibilisation en lien avec l'orientation n°14: Maîtriser les besoins en eau »

⇒ Présentation pédagogique des résultats de l'étude bilan besoins / ressources

- Rédaction d'articles sur le site internet

public cible : initié, acteurs de l'eau, grand public

- Rédaction et proposition d'articles (bulletins EPCI, communaux/ presse/ bulletins d'info comme le JAPE)

public cible : grand public

⇒ En cas d'alerte sécheresse – envoi des informations – création liste de diffusion

public cible : élus

⇒ Sensibilisation des scolaires (animations/rencontres)

mutualisation avec les prog. BV et actions menées par les collectivités

public cible : jeune public



www.sage-baie-lannion.fr

MERCI DE VOTRE ATTENTION



Partenaires financeurs :

